

Commission : Sommet de l'UE sur les Risques et la Sécurité Civile

Problématique : Quelles politiques de coordination de la sécurité civile européenne pour protéger les populations des catastrophes naturelles et industrielles/humaines ?

Auteur : Allemagne

La République fédérale d'Allemagne, située au cœur de l'Europe, est une république parlementaire fédérale composée de 16 États. Avec une population de plus de 83 millions d'habitants, c'est le pays le plus peuplé de l'Union européenne. L'Allemagne bénéficie d'une économie sociale de marché, caractérisée par une main-d'œuvre hautement qualifiée, un stock de capital substantiel et un niveau minimal de corruption. C'est l'une des principales économies mondiales et la plus grande d'Europe. En tant que leader éminent de l'Union européenne, l'Allemagne participe activement à la promotion de la coopération et de la coordination dans divers secteurs, notamment la sécurité civile.

La sécurité civile est une préoccupation cruciale pour l'Union européenne, compte tenu des risques croissants liés au changement climatique, aux cyberattaques, au terrorisme et aux crises sanitaires. Ces défis nécessitent le développement de stratégies efficaces et adaptatives pour protéger les populations européennes contre les catastrophes naturelles, industrielles et d'origine humaine. Le gouvernement allemand reconnaît l'importance de coordonner les politiques de sécurité civile au sein de l'UE et soutient les efforts du Conseil visant à créer un cadre juridique plus efficace et actualisé pour la coopération en matière de sécurité civile.

Le changement climatique a entraîné des événements météorologiques plus fréquents et plus graves, tels que les incendies de forêt, les inondations et les tempêtes, posant d'importants défis en matière de sécurité civile. Les accidents industriels, les cyberattaques et les pandémies sont d'autres menaces transfrontalières nécessitant une action collective. En tant que nation technologiquement avancée et industrialisée, l'Allemagne est à la fois vulnérable à ces risques et engagée à contribuer au développement de contre-mesures efficaces.

L'Allemagne est un fervent défenseur de la coopération en matière de sécurité civile au sein de l'UE. Elle participe activement à diverses initiatives et mécanismes visant à renforcer la prévention, la préparation et la réponse aux catastrophes. L'Allemagne est un acteur clé du Mécanisme de protection civile de l'Union européenne (MPUE), qui facilite la coopération et la coordination entre les pays de l'UE dans les opérations de réponse aux catastrophes. De plus, l'Allemagne promeut activement le développement de la Force européenne de protection civile (FNPC) pour renforcer les capacités de réponse aux catastrophes de l'UE.

L'Allemagne a mis en œuvre plusieurs mesures pour faire face aux défis de la sécurité civile. Elle a ratifié plusieurs traités et accords internationaux, tels que le

Cadre de Sendai des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe et l'Accord de Paris sur le changement climatique. Sur le plan national, l'Allemagne a établi l'Office fédéral de protection civile et d'aide en cas de catastrophe (BBK) pour coordonner la réponse aux catastrophes et la gestion des risques au niveau national. L'Allemagne a également investi dans des systèmes d'alerte précoce, des infrastructures de réponse d'urgence et la recherche et le développement de nouvelles technologies pour la prévention et la réponse aux catastrophes.

Conformément à l'« Accord de coalition 2021-2025 » allemand, la délégation allemande propose les initiatives suivantes :

1. Renforcer les capacités de prévision et d'évaluation des risques de l'UE grâce au développement et au déploiement de technologies avancées telles que l'intelligence artificielle, l'imagerie par satellite et l'analyse de données.
2. Promouvoir l'échange des meilleures pratiques et de l'expertise entre les pays de l'UE en matière de réduction des risques de catastrophe, de réponse d'urgence et de relèvement.
3. Encourager le développement de partenariats public-privé pour renforcer la résilience des infrastructures critiques et des services clés.
4. Favoriser la recherche et l'innovation dans la gestion des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et la cybersécurité grâce à des programmes et un financement dédiés de l'UE.
5. Renforcer la coopération internationale en matière de sécurité civile, notamment avec les pays voisins et les partenaires mondiaux, pour relever les défis communs et renforcer la résilience collective.

L'Allemagne reste engagée à travailler étroitement avec ses partenaires de l'UE et la communauté internationale pour relever les défis de la sécurité civile. En tant que fervent partisan de l'intégration et de la coopération européennes, l'Allemagne estime qu'une approche coordonnée et collaborative est essentielle pour faire face efficacement aux risques complexes et évolutifs auxquels sont confrontées les populations européennes. En tirant parti des forces, de l'expertise et des ressources collectives de l'UE, l'Union peut élaborer et mettre en œuvre des politiques de sécurité civile innovantes, efficaces et adaptatives qui protègent et profitent à tous les citoyens européens.